



International Coffee Organization
Organización Internacional del Café
Organização Internacional do Café
Organisation Internationale du Café

ED 2009/07

27 février 2007
Original : anglais

F

- Groupe de travail sur l'avenir de l'Accord
- Conseil international du Café
- Comité exécutif
- Comité consultatif du secteur privé
- Comité des statistiques
- Comité des finances
- Comité de promotion

Convocation des réunions de l'OIC
(21 – 25 mai 2007)

Réunions et lieu des réunions

1. Le Directeur exécutif présente ses compliments aux Membres de l'OIC et aux observateurs et a l'honneur de les informer que la 97^e session du Conseil international du Café et les réunions des autres organes de l'OIC auront lieu du 21 au 25 mai 2007. Les réunions se tiendront au siège de l'Organisation, 22 Berners Street, Londres W1T 3DD (Tél. : +44 (0) 20 7612 0600, Télécopieur : +44 (0) 20 7612 0630, Courriel : info@ico.org). La première réunion plénière du Conseil commencera le mardi 22 mai à 9h45.

Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café

2. Après sa réunion des 19 et 20 mars, le Groupe de travail sur l'avenir de l'Accord se réunira le 21 mai 2007, avant de soumettre ses recommandations au Conseil. Conformément à une décision du Conseil, le Groupe est ouvert uniquement aux Membres de l'Organisation.

Ordres du jour et dispositions

3. On trouvera ci-après les ordres du jour provisoires des réunions ainsi que les dispositions prévues pour les réunions, des renseignements sur les hôtels ainsi qu'un plan indiquant l'emplacement de l'OIC. Un calendrier des réunions et l'ordre du jour des réunions du Groupe de travail sur l'avenir de l'Accord seront distribués après la réunion du Groupe de travail des 19 et 20 mars.

4. Les Membres qui souhaiteraient soumettre des documents pour distribution, proposer des questions supplémentaires aux fins d'examen ou faire des exposés pendant les réunions, sont invités à en informer par écrit le Directeur exécutif avant le **30 avril 2007** au plus tard. Comme indiqué précédemment, le délai de réception des nouvelles propositions de projets destinées à être examinées par le Comité virtuel de présélection (CVP) est fixé au **25 juin 2007**.

Programme

Réunion	Date (heure de la 1 ^{ère} séance)	Ouverte aux
Groupe de travail sur l'avenir de l'Accord	21 mai 2007 (9h45)	Membres
Conseil international du Café (97 ^e session)	22 mai 2007 (9h45)	Membres et observateurs des pays non membres, organisations internationales et associations du secteur privé
Comité exécutif	22 mai 2007 (14h30)	Membres
Comité consultatif du secteur privé (CCSP)	23 mai 2007 (9h30)	Représentants du CCSP et observateurs appartenant aux associations du secteur privé
Comité des statistiques	23 mai 2007 (14h30)	Comité des statistiques, Membres, représentants du secteur privé, experts en statistiques du café. Les non membres peuvent participer à titre consultatif
Comité des finances	23 mai 2007 (16h00)	Membres
Comité de promotion	24 mai 2007 (16h00)	Membres, représentants du secteur privé et observateurs des pays non membres et autres organisations

Membres – Notification de représentation

5. Il est rappelé aux Membres qu'aux termes de la règle 3 du Règlement de l'Organisation (document EB-3820/02), ils sont tenus d'informer le Directeur exécutif, par écrit et le plus tôt possible après réception de la présente communication, de la composition de leurs délégations. Les Membres sont priés de s'assurer que leurs pouvoirs sont communiqués à l'Organisation bien avant la date prévue des réunions. Les pouvoirs doivent être délivrés par écrit par un Ministère approprié ou une instance gouvernementale du pays, ou par un représentant de la mission diplomatique du Membre concerné, soit dans le pays où siège l'Organisation, soit dans le pays où la session a lieu. Les pouvoirs communiqués par télécopieur sont recevables ; toutefois, les Membres sont priés d'en fournir les originaux après la session.

6. Les pouvoirs des délégations seront examinés, avec le concours du Secrétariat, par le Président qui fera rapport au Conseil. La liste des délégations sera établie en fonction des pouvoirs que les Membres auront transmis et des réponses des observateurs.

Observateurs – Notification de présence

7. Les observateurs invités des pays non membres, des organisations internationales et des associations du secteur privé qui souhaitent assister à la session du Conseil et/ou aux autres réunions de l'OIC sont priés d'en informer le Directeur exécutif, soit par courriel (info@ico.org), soit en renvoyant au Secrétariat le formulaire ci-joint dûment rempli avant le **7 mai 2007** au plus tard.

Inscription

8. Pour des raisons de sécurité et d'identification, tous les participants sont priés de s'inscrire au Bureau d'information dès leur arrivée et de porter le badge qui leur aura été délivré pendant toutes les réunions énumérées ci-dessus.

Interprétation

9. Une équipe d'interprètes est prévue les 21, 22, 24 et 25 mai. Les réunions du 23 mai seront conduites en anglais seulement.



International Coffee Organization
Organización Internacional del Café
Organização Internacional do Café
Organisation Internationale du Café

ICC 97-0

27 février 2007
Original : anglais

F

Conseil international du Café
Quatre-vingt-dix-septième session
22 et 25 mai 2007
Londres, Angleterre

Ordre du jour provisoire

Point	Document
1. Ordre du jour provisoire et calendrier des réunions – à adopter	ICC-97-0 Dispositions prévues pour les réunions
2. Admission d’observateurs – à examiner	à venir
Le Conseil examinera des procédures d’admission d’observateurs à ses sessions.	
3. Voix et pouvoirs	
3.1 Voix au sein du Conseil pour l’année caféière 2006/07 – à approuver	à venir
Le Secrétaire fera rapport.	
3.2 Pouvoirs – à approuver	verbal
Le Président examinera les pouvoirs avec le concours du Secrétariat.	
4. Avenir de l’Accord de 2001 – à examiner et, le cas échéant, à approuver	à venir
Le Président du Groupe de travail sur l’avenir de l’Accord fera rapport sur les recommandations du Groupe.	

5. Participation à l'Accord international de 2001 sur le Café

5.1 Situation actuelle – à examiner et, le cas échéant, à approuver à venir

Au 26 février 2007, l'Organisation comptait 77 Membres représentant 45 pays exportateurs et 32 pays importateurs. Les procédures d'adhésion à l'Accord figurent dans le document ED-1800/01 Rev. 9. Le Conseil examinera deux projets de résolutions relatifs à la prorogation du délai fixé pour le dépôt d'instruments de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion et du délai fixé pour le dépôt d'instruments par les gouvernements qui appliquent l'Accord à titre provisoire. Le Directeur exécutif fera rapport sur la participation actuelle à l'Accord et sur les contacts engagés avec des pays non membres.

5.2 Adhésion de Timor-Leste – à examiner et, le cas échéant, à approuver à venir

En mai 2006, le Conseil a approuvé un projet de résolution fixant les conditions d'adhésion de Timor-Leste le 31 mars 2007 au plus tard. Le Gouvernement de Timor-Leste nécessitant plus de temps pour parachever les procédures, le Conseil examinera un projet de résolution visant à proroger ce délai.

6. Situation du marché du café – à noter à venir

Le Directeur exécutif présentera une analyse de la situation du marché.

7. Projets de mise en valeur du café à venir

7.1 Projets approuvés par le Fonds commun pour les produits de base (FCPB) – à noter à venir

Le Chef des opérations fera rapport sur les projets approuvés par le FCPB. Un document contenant des rapports de situation sur les projets ci-après sera distribué :

- Mise en valeur du marché du café et promotion commerciale en Afrique orientale et australe
- Amélioration de la production de café en Afrique par la lutte contre la dégénérescence du système vasculaire du café (trachéomycose)
- Financement à court et à moyen termes pour les petits caféiculteurs au Kenya
- Amélioration de la qualité du café en Afrique orientale et centrale au moyen de méthodes de transformation améliorées (rapport d'évaluation intermédiaire)
- Amélioration de la qualité et de la commercialisation du café Robusta par l'utilisation optimale des terroirs de café

- Régénération pilote du secteur du café au Honduras et au Nicaragua
- Diversification de la production dans les zones marginales de l'État du Veracruz (Mexique)

7.2 Projets soumis à l'approbation du Conseil – à examiner et, le cas échéant, à approuver

En janvier 2007, le Comité exécutif a recommandé que le Conseil approuve le projet ci-après pour soumission au FCPB :

Programme de compétitivité des entreprises du café – soumis par ANACAFE WP-Board 1024/07

Le Président du Comité exécutif fera rapport sur le projet ci-après qui sera examiné par le Comité en mai 2007 :

Projet pilote visant à accroître et à développer le marché intérieur de certains pays producteurs (Inde, Indonésie et Mexique) – soumis par *P&A International Marketing* à venir

8. Rapport du Président du Comité consultatif du secteur privé (CCSP) – à noter/à approuver à venir

Le Président du CCSP fera rapport sur la réunion du 23 mai 2007. Le Conseil est invité à prendre note de ce rapport et à approuver plusieurs modifications mineures dans la composition du CCSP pour 2006/07.

9. Rapport du Président du Comité des statistiques – à noter verbal

Le Président du Comité des statistiques fera rapport sur la réunion du 23 mai 2007.

10. Comité de promotion – à noter verbal

L'Article 34 de l'Accord dispose que le Comité de promotion fait rapport régulièrement au Conseil. Le Président du Comité de promotion fera rapport.

11. Coopération avec d'autres organisations verbal

Le Directeur exécutif fera rapport.

12. Politiques nationales en matière de café – à noter verbal

Les pays Membres sont invités à faire rapport sur les changements intervenus dans leurs politiques nationales en matière de café et à fournir des copies du texte de leurs déclarations et d'autres informations, pour qu'elles soient distribuées aux Membres.

13. Questions financières et administratives

13.1 Comptes administratifs de l'Organisation pour l'exercice 2005/06 et rapport du vérificateur – à approuver EB-3925/07

Le Conseil examinera la recommandation du Comité exécutif sur les comptes administratifs de l'Organisation pour l'exercice 2005/06 et le rapport du vérificateur.

13.2 Paiement des arriérés – à examiner et, le cas échéant, à approuver à venir

Le Conseil examinera la recommandation du Comité exécutif sur deux projets de résolutions visant à rétablir les droits de vote de la République démocratique du Congo et de l'Ouganda.

14. Questions diverses – à examiner verbal

15. Prochaines réunions à venir

Un document contenant les dates des réunions en 2007/08 et 2008/09 sera distribué – *à examiner et à approuver*

La prochaine session du Conseil se tiendra au siège de l'Organisation à Londres du 24 au 28 septembre 2007. Les Membres sont invités à proposer des sujets d'exposés qui pourraient être présentés pendant ces réunions afin qu'ils puissent être inscrits à l'ordre du jour ; ils sont également invités à proposer des améliorations aux dispositions prévues pour les réunions futures – *à examiner*



Comité exécutif
264^e réunion
22 et 24 mai 2007
Londres, Angleterre

Ordre du jour provisoire

Point	Document
1. Ordre du jour provisoire et calendrier des réunions – à adopter	EB-3928/07 Dispositions prévues pour les réunions
2. Voix au sein du Conseil et du Comité exécutif pour l'année caféière 2006/07 – à approuver	à venir
3. Programme des activités pour 2007/08 – à examiner	à venir
Un document contenant le programme des activités proposées pour l'année caféière 2007/08 sera diffusé. Le Comité examinera ce point avant de soumettre une recommandation au Conseil en septembre 2007.	
4. Projets de mise en valeur du café	
4.1 Projets en cours d'examen par le Fonds commun pour les produits de base (FCPB) – à noter	à venir
Le Chef des opérations fera rapport sur les projets en cours d'examen par le FCPB, y compris les projets examinés par le Comité consultatif du FCPB en janvier 2007. Il fera également rapport sur les contacts engagés avec le Secrétariat du FCPB pour l'informer des points soulevés par les Membres à la réunion du Comité de janvier 2007.	

4.2 Projets en cours d'examen par l'OIC – à examiner

Les nouvelles propositions de projets qui seront soumises à l'examen du Comité en septembre 2007 devront parvenir au Directeur exécutif avant le **25 juin 2007** au plus tard. Le rapport du Comité virtuel de présélection (CVP) sur les nouvelles propositions devant être examinées par les Membres sera diffusé. Le Chef des opérations fera rapport. à venir

Projet pilote visant à accroître et à développer le marché intérieur de certains pays producteurs (Inde, Indonésie et Mexique) – soumis par P&A International Marketing – examiner cette proposition ainsi que les observations du Comité virtuel et faire une recommandation au Conseil à venir

5. Études – à examiner à venir

Les effets des tarifs douaniers sur le commerce du café – un rapport actualisé sur les effets des tarifs douaniers sur le commerce du café sera distribué. Le Directeur exécutif fera rapport.

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques : Le Directeur exécutif pourra faire rapport.

6. Mise en œuvre du programme d'amélioration de la qualité du café – à examiner à venir

Le Directeur exécutif présentera un rapport sur le Programme.

7. Questions phytosanitaires – à examiner à venir

Un document sera distribué contenant un récapitulatif des règlements et des mesures sur la sécurité alimentaire en vigueur dans les pays consommateurs, et passant en revue les mesures prises par les pays producteurs pour éviter les risques.

Le Directeur exécutif fera rapport sur des questions dont l'OTA et la révision par l'UE des teneurs maximales de résidus de pesticides. Les Membres exportateurs sont invités à informer l'OIC des mesures pertinentes prises en la matière.

8. Services d'information – à examiner à venir

Un rapport sur le développement du site web de l'OIC sera distribué.

9. Questions financières et administratives

9.1 Rapport du Comité des finances – à examiner à venir

Le Président du Comité des finances fera rapport sur la réunion du Comité du 23 mai 2007, y compris l'état des finances.

9.2 Comptes administratifs de l'Organisation pour l'exercice 2005/06 et rapport du vérificateur – à recommander au Conseil pour approbation EB-3925/07

La règle 62 du Règlement de l'Organisation dispose que le Directeur exécutif soumet au Conseil, par l'intermédiaire du Comité exécutif, les comptes de l'Organisation et le rapport du vérificateur, aux termes de l'Article 27 de l'Accord. En janvier 2007, le Comité des finances a soumis ce document au Comité exécutif sous réserve qu'il puisse l'examiner de nouveau et communiquer au Comité d'autres observations en mai 2007.

9.3 Projet de budget administratif pour l'exercice 2007/08 – à noter à venir

L'Article 19 de l'Accord dispose que le Comité exécutif examine le projet de budget administratif présenté par le Directeur exécutif et le soumet au Conseil en lui recommandant de l'approuver. Le budget sera examiné plus en détail par le Comité des finances en juillet 2007.

9.4 Paiement des arriérés – à examiner à venir

Le Comité examinera des projets de résolutions portant sur le rétablissement des droits de vote de la République démocratique du Congo et de l'Ouganda.

En septembre 2006, le Conseil a rétabli les droits de vote du Panama, qui a adhéré à l'Organisation en juillet 2006 mais avait des arriérés de contributions au titre d'exercices antérieurs. Le Directeur exécutif fera rapport.

9.5 Autres questions financières et administratives – à noter verbal

Le Directeur exécutif fera rapport.

10. Questions diverses – à examiner verbal

11. Prochaines réunions verbal

La prochaine réunion du Comité exécutif se tiendra au siège de l'Organisation à Londres du 24 au 28 septembre 2007 – **à noter**

Les Membres sont invités à proposer des sujets d'exposés qui pourraient être présentés pendant les réunions de septembre 2007 afin qu'ils puissent être inscrits à l'ordre du jour ; ils sont également invités à proposer des améliorations aux dispositions prévues pour les réunions futures – **à examiner**



International Coffee Organization
Organización Internacional del Café
Organização Internacional do Café
Organisation Internationale du Café

PSCB 101/07

27 February 2007
English only

E

Private Sector Consultative Board
24th meeting
23 May 2007 (09.30)
London, England

Draft Agenda

Item	Document
1. Draft Agenda – to adopt	PSCB-101/07
2. Report on the meeting of 25 January 2007 – to approve	PSCB-100/07
3. Food safety aspects – to note	to follow

The PSCB will consider updates on OTA legislation and the issues of acrylamide and furan.

A document requested by the Council containing a summary of legislation on food safety and reviewing actions by producing countries to avoid the risks will be circulated.

The PSCB will also consider progress in sending information on pesticides used in exporting countries for an EU review of Maximum Residue Levels of pesticides (ED-1982/06).

A document containing information about an EC regulation aimed at increased security for shipments entering or leaving the EU and providing greater facilitation for compliant operators has been circulated (ED-2008/07).

4. Coffee and health – to note	verbal
---------------------------------------	--------

Reports will be given on the Positively Coffee Programme and the Health Care Professions – Coffee Education Programme (HCP-CEP).

- 5. Implementation of the Coffee Quality-Improvement Programme (CQP) – to consider** to follow

The Executive Director will introduce a report on the CQP.

- 6. Future of the International Coffee Agreement (ICA) 2001 – to consider** to follow

The Executive Director will report on the meetings of the Working Group on the Future of the Agreement in March and May 2007.

- 7. International Coffee Genome Network (ICGN) – to consider** verbal

The Chairman of ISIC or the representative of the ICGN will report.

- 8. Recommendations to the Council – to note** verbal

The Chairman will summarise any recommendations agreed by the PSCB at this meeting to be conveyed to the Council for consideration or approval by Members.

- 9. Other business – to consider** verbal

PSCB representatives for 2007/08 and 2008/09 (September 2007)

Election of PSCB Chairperson and Vice-Chairperson (September 2007)

- 10. Future meetings – to consider** verbal

PSCB Members are invited to suggest matters for consideration at the next meeting.

It is suggested that the next meeting of the PSCB should take place at the headquarters of the Organization in London at the time of ICO meetings taking place from 24 to 28 September 2007, on the morning of 26 September.



International Coffee Organization
Organización Internacional del Café
Organização Internacional do Café
Organisation Internationale du Café

WP Statistics 107/07

27 February 2007
English only

E

Statistics Committee
23 May 2007 (14.30)
London, England

Draft Agenda

Item	Document
1. Draft Agenda – to adopt	WP-Statistics 107/07
2. Chairperson and Vice-Chairperson – to elect The terms of reference for the Statistics Committee (document EB-3833/02) state that the Chairperson shall be elected for a two-year term at the first meeting of the coffee year.	verbal
3. Report of the Statistics Committee on the meeting of 27 September 2006 – to approve	WP-Statistics 106/06
4. Compliance with statistical rules – to consider The Statistician will introduce a report on compliance with statistics incorporating suggestions made by the Committee at the last meeting.	to follow
5. Technical assistance – to consider The Statistician will report on requests to exporting countries in full compliance with the statistical rules to prepare a manual of best practice, and on contacts with two countries regarding pilot regional workshops.	verbal
6. Inventories and stocks – to note The Committee will review the results of the European Coffee Federation survey on inventories and stocks of green coffee and information on stocks received from producing countries. The Statistician will report.	verbal

7. Organic coffee – to consider to follow

The Statistician will introduce a report on exports of organic coffee, including the value where available, and will report on the retail price of organic coffee in importing countries as discussed at the last meeting. The Committee will review the collection of data on organic coffee in the light of information received from Members.

8. Exports to exporting countries – to consider to follow

The Statistician will introduce a report on exports of all forms of coffee to exporting Members, incorporating suggestions made by the Committee at the last meeting.

9. Future statistical priorities – to consider to follow

In discussions on future statistical priorities at its last meeting, the Committee noted that an expansion of the current data series would have cost implications and agreed that it would be useful to have details about the costs of providing statistical services to enable it to assess what was feasible. The Working Group on the Future of the Agreement is considering a number of proposals on statistical matters, which will be circulated to the Committee. The Statistician will report.

10. New statistical software at the ICO – to note verbal

The Statistician will report on developments in upgrading the ICO's statistical system.

11. Report to the International Coffee Council – to note verbal

The Chairman of the Statistics Committee will report to the International Coffee Council with any recommendations.

12. Other business – to note/consider verbal

13. Future meetings verbal

The Committee may wish to suggest matters for consideration at its next meeting – *to consider*

The next meeting of the Committee will take place at the time of the Council session from 24 – 28 September 2007 – *to note*



Organización Internacional del Café
Organizaçao Internacional do Café
Organisation Internationale du Café
International Coffee Organization

WP Finance 45/07

27 février 2007
Original : anglais

F

Comité des finances
9^e réunion
23 mai 2007 (16h00)
Londres, Angleterre

Ordre du jour provisoire

Point

Document

- 1. Ordre du jour provisoire – à adopter** WP-Finance 45/07
- 2. État des finances – à noter** à venir

Le Chef du Service financier et administratif fera rapport sur l'état des finances.

- 3. Comptes administratifs de l'Organisation pour l'exercice 2005/06 et rapport du vérificateur – à recommander pour approbation** EB-3925/07

À sa réunion de janvier 2007, le Comité a procédé à un examen préliminaire du document EB-3925/07 dans lequel figurent les comptes administratifs et il examinera ce document de nouveau avant de le soumettre au Comité exécutif.

- 4. Arriérés de contributions – à examiner** À venir

Le Directeur exécutif fera rapport sur les progrès faits pour recouvrer les arriérés de contributions, notamment sur les remboursements de la République démocratique du Congo et de l'Ouganda conformément aux échéanciers convenus en janvier 2007. Conformément à la recommandation du Comité des finances, le Comité exécutif et le Conseil examineront des projets de résolutions sur le rétablissement des droits de vote de ces deux pays.

En septembre 2006, le Conseil a rétabli les droits de vote du Panama qui a récemment adhéré à l'Organisation mais qui avait des arriérés au titre d'exercices antérieurs, en notant que la question devrait être suivie. Le Directeur exécutif fera rapport.

- 5. Projet de budget administratif pour l'exercice 2007/08 – à venir**
à examiner

Le Comité des finances examinera le projet de budget administratif pour l'exercice 2007/08.

- 6. Questions diverses – à examiner** verbal

- 7. Date de la prochaine réunion – à noter** verbal

Il est proposé que le Comité se réunisse de nouveau en juillet 2007.



Organización Internacional del Café
Organização Internacional do Café
Organisation Internationale du Café
International Coffee Organization

PC 41/07

27 février 2007

Original : anglais

F

Comité de promotion

24 mai 2007 (16h00)

Londres, Angleterre

Ordre du jour provisoire

Point

Document

1. **Ordre du jour provisoire – à adopter** PC-41/07

2. **Activités et propositions concernant la promotion**

2.1 **Guide séquentiel de promotion de la consommation de café – à noter** verbal

Le Directeur exécutif invitera les Membres à faire rapport sur l'emploi qu'ils font du Guide.

2.2 **Réseau OIC de promotion de la consommation de café – à examiner** à venir

P&A International Marketing fera rapport sur l'élaboration de cette proposition et sur l'inclusion de critères d'évaluation de la réussite du projet et la définition de jalons permettant de suivre les progrès, conformément à la demande formulée par le Groupe directeur de la promotion en janvier 2007.

2.3 **Consommation intérieure – à noter** à venir

Le Comité exécutif examinera une proposition de projet pilote visant à accroître et développer le marché de certains pays producteurs (Inde, Indonésie et Mexique) pour soumission au Fonds commun pour les produits de base (FCPB).

2.4 Le café et la santé – à examiner verbal

À sa réunion du 23 mai, le Comité consultatif du secteur privé (CCSP) examinera des rapports sur le programme *Positively Coffee* et sur Les professions de la santé – Programme d'éducation au café.

Le Président du Comité de promotion fera rapport sur les activités de l'Institut scientifique d'information sur le café (ISIC).

3. Questions financières à venir

3.1 Comptes du Fonds de promotion pour l'exercice 2005/06 et rapport du vérificateur – à noter

Les comptes du Fonds de promotion et le rapport du vérificateur seront soumis à l'approbation des Membres exportateurs.

3.2 Comptes du Fonds spécial pour l'exercice 2005/06 et rapport du vérificateur – à noter

Les comptes du Fonds spécial et le rapport du vérificateur seront soumis à l'approbation des Membres exportateurs.

4. Questions diverses – à examiner verbal

5. Date de la prochaine réunion – à noter verbal

La prochaine réunion du Comité de promotion aura lieu pendant la 98^e session du Conseil au siège de l'OIC à Londres, du 24 au 28 septembre 2007.

Il est possible qu'une réunion du Groupe directeur de la promotion se tienne pendant cette même période.



International Coffee Organization
Organización Internacional del Café
Organização Internacional do Café
Organisation Internationale du Café

27 février 2007
Original : anglais

F

Comité exécutif/
Conseil international du Café
Londres, Angleterre

Dispositions prévues pour les réunions

Table des matières

Lieu des réunions	2
Voyage et logement	2
Visas	2
Pouvoirs (Membres)	2
Avis de participation (observateurs)	3
Inscription et badges	3
Interprétation	3
Documents de l'OIC	3
Exposés et documents présentés par des délégués	4
Interventions	4
Mandats des organes de l'OIC	4
Décisions/vote	4
Rafraîchissements/restaurants locaux	4
Renseignements	4
Information et services	6
Renseignements pratiques	7
Annexe I	Emplacement de l'OIC, adresse et numéros de contact et stations de métro les plus proches
Annexe II	Liste d'hôtels avec tarifs préférentiels accordés aux délégués de l'OIC
Annexe III	Conduite des réunions
Annexe IV	Conseils aux orateurs

Lieu des réunions : Les réunions ont lieu au siège de l'OIC, 22 Berners Street, Londres. Le Comité exécutif se réunit dans la salle du Comité, au deuxième étage, et le Conseil se réunit dans la salle du Conseil, au rez-de-chaussée. On trouvera à l'Annexe I un plan indiquant l'emplacement de l'OIC avec adresse et numéro de téléphone ainsi que les stations de métro les plus proches.

Voyage et logement : Il appartient aux délégués de prendre leurs propres dispositions pour leurs voyages et la réservation de chambres d'hôtels. Une liste d'hôtels avec les tarifs préférentiels accordés aux délégués de l'OIC figure à l'Annexe II

Visas : Les renseignements ci-après sont fournis à titre d'information. La réglementation en vigueur étant en évolution permanente, les délégués sont invités à s'informer auprès de l'ambassade ou du consulat britannique le plus proche. Le site web du Gouvernement britannique sur l'obtention des visas (www.ukvisas.gov.uk) affiche un formulaire qui vous permettra de déterminer si vous avez besoin d'un visa pour entrer au Royaume-Uni.

Un passeport est requis pour entrer au Royaume-Uni sauf pour les détenteurs d'une carte d'identité délivrée par l'un des pays ci-après : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse. **À la date d'entrée au Royaume-Uni, le passeport doit avoir une validité d'au moins 6 mois.**

Les pays Membres de l'OIC dont les ressortissants nécessitent un visa comprennent notamment : Angola, Bénin, Burundi, Cameroun, Colombie, Côte d'Ivoire, Cuba, Équateur, Éthiopie, Gabon, Ghana, Guinée, Guinée équatoriale, Haïti, Inde, Indonésie, Jamaïque, Kenya, Madagascar, Malawi, Nigeria, Ouganda, Philippines, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République dominicaine, République du Congo, Rwanda, Tanzanie, Thaïlande, Togo, Viet Nam, Zambie et Zimbabwe.

Les délégués de pays non membres de l'OIC sont invités à consulter le site du Gouvernement britannique sur l'obtention des visas.

Pouvoirs (Membres) : Le Règlement de l'Organisation (document EB-3820/02) stipule que les Membres doivent communiquer au Directeur exécutif, par écrit, la composition de leurs délégations. Les pouvoirs doivent être délivrés, par écrit, par le ministère approprié, une instance gouvernementale de ce pays ou un représentant de la mission diplomatique du Membre concerné, soit dans le pays où le siège de l'Organisation est situé soit dans le pays où se déroule une session. Les pouvoirs sont examinés par le Président, avec le concours du Secrétariat ; le Président en fait rapport au Conseil. La liste des délégations est diffusée pendant la réunion sur la base des pouvoirs remis par les Membres et des réponses des observateurs. Les délégations sont composées d'un représentant et d'un ou de plusieurs suppléants. Un Membre peut désigner un ou plusieurs conseillers auprès de son représentant ou auprès de ses suppléants.

Avis de participation (observateurs) : Les procédures applicables aux observateurs figurent dans le document WP-Council 141/06 Rev. 1. Les observateurs invités qui souhaitent assister aux sessions du Conseil sont priés d'en informer le Directeur exécutif par écrit ou en renvoyant le formulaire de participation joint à la convocation (télécopie + 44 (0) 20 7612 0630 ou courriel à info@ico.org). Les observateurs peuvent demander au Président du Conseil et au Directeur exécutif l'autorisation de faire des déclarations au Conseil ou de distribuer des documents.

Inscriptions et badges : À leur arrivée, les participants sont priés de s'inscrire au Bureau d'information. Des badges d'identification sont délivrés lors de l'inscription sur présentation des pouvoirs des Membres, des notifications écrites des observateurs ou des formulaires de participation dans le cas des autres réunions organisées pendant l'année.

Seuls les délégués portant un badge jaune et les orateurs qui présentent une communication **sont admis aux réunions officielles**. Pour des raisons d'identification et de sécurité, les badges doivent être portés **en permanence**. Les badges sont de couleurs différentes afin d'indiquer :

Jaune :	Délégués officiels (Membres de l'OIC)	Blanc :	Personnel
Bleu :	CCSP, observateurs et intervenants	Vert :	Presse
Rose :	Visiteurs	Rouge :	Réunion restreinte

Interprétation : Un service d'interprétation en anglais, espagnol, français et portugais est assuré pendant les sessions du Conseil et les réunions du Comité exécutif. Les réunions des autres organes comme le CCSP ou le Comité des statistiques sont conduites en anglais seulement. Un service d'interprétation ne peut normalement être assuré pour les réunions de groupes non programmées que lorsqu'il n'y a pas d'autres réunions en parallèle qui requièrent ce service et si lesdites réunions de groupes se tiennent pendant les heures de travail des interprètes (voir l'Annexe III).

Documents de l'OIC : Les documents sont disponibles sur le site web de l'OIC (www.ico.org) et les notifications de publication des documents sont envoyées par courriel avant les réunions. Avant chaque réunion, un jeu de tous les documents préparés pour la réunion, dans l'ordre où ils figurent à l'ordre du jour, est remis à tous les délégués au Bureau d'information (rez-de-chaussée pour les réunions du Conseil et du Comité de promotion et deuxième étage pour les réunions du Comité exécutif, du CCSP et autres). Le même jeu de documents sert pour la réunion du Comité exécutif et la session du Conseil. Il n'est donc pas utile que les délégués se munissent des fichiers pdf qu'ils auront reçus par courriel. Le Bureau d'information (rez-de-chaussée et deuxième étage) distribue les documents publiés pendant les réunions

Les références de documents de l'OIC se réfèrent aux réunions auxquelles ils sont examinés :

WP-Council	Document de travail du Conseil
WP-Board	Document de travail du Comité exécutif
ICC	Conseil
EB	Comité exécutif
PC	Comité de promotion
WP-Promotion	Document de travail du Comité de promotion
PSCB	Comité consultatif du secteur privé
WP-Finance	Comité des finances
WP-Statistics	Comité des statistiques
WP-SGP	Groupe directeur de la promotion
WD	Document de consultation

Exposés et documents présentés par des délégués : Les conseils aux intervenants figurent à l'Annexe IV avec les conseils de l'AIIC aux orateurs. Les délégués qui souhaitent faire un exposé avec l'aide d'ordinateurs sont invités à en informer le Secrétariat à l'avance et à communiquer le texte de leur exposé avant la réunion à evans@ico.org.

Préavis : Les délégués sont priés d'avertir le Secrétariat au moins 24 heures des documents ou des déclarations qu'ils souhaitent distribuer pendant la réunion pour faciliter l'interprétation et informer les délégués. Les documents devront être soumis par courriel (info@ico.org).

Interventions : Les délégations peuvent faire part de leur désir d'intervenir pendant une réunion en plaçant en position verticale leur plaque nominative jusqu'à ce que le Président en prenne acte.

Mandats des organes de l'OIC : Les mandats des organes de l'OIC figurent dans les documents ci-après et peuvent être téléchargés à partir de la section "Documents" du site web de l'OIC (en cliquant sur le lien "By category" puis en sélectionnant l'option "Terms of reference").

Comité exécutif (Accord international de 2001 sur le Café : Articles 17-20)
Conseil international du Café (Accord de 2001 : Articles 9-16)
Comité de promotion (PC-02/02)
Groupe directeur de la promotion (PC-08/03)
Comité consultatif du secteur privé (Accord de 2001 : Article 22 et PSCB-4/99)
Comité des finances (WP-Finance 02/04)
Comité des statistiques (EB-3833/02)
Comité virtuel de présélection (WP-Board 955/04 Rev. 1)

Décisions/vote : En pratique, les décisions sont prises par consensus et le vote n'est généralement employé que pour l'élection du Comité exécutif en septembre de chaque année.

Rafrâichissements/restaurants locaux : Du café, du thé et des biscuits sont servis pendant la journée. Plusieurs restaurants et cafés se trouvent à proximité des locaux de l'OIC (Charlotte Street, Wardour Street et Goodge Street).

Renseignements : M. George Valls-Jové et le personnel du Bureau d'information sont à la disposition des délégués pour répondre à leurs questions. Les coordonnées des autres membres du personnel sont les suivantes :

Pablo Dubois (Secrétaire du Conseil)	Premier étage 020 7612 0602	dubois@ico.org
David Moorhouse (Chef du Service financier et administratif) pour les questions financières et administratives	Deuxième étage 020 7612 0628	moorhouse@ico.org
Cabinet du Directeur exécutif : Hamida Ebrahim (Assistante personnelle du Directeur exécutif)	Deuxième étage 020 7612 0618	ebrahim@ico.org
Mirella Glass (Fonctionnaire chargée des documents)	Premier étage 020 7612 0601	documents@ico.org
Carmen Maqueda (Chef du personnel et de l'administration des bureaux)	Deuxième étage 020 7612 0623	maqueda@ico.org
Helen Wright (Chargée de conférence)	Premier étage 020 7612 0624	wright@ico.org
Pascale Evans (Assistante à l'information) assistance pour les exposés	Premier étage 020 7612 0603	evans@ico.org

INFORMATION ET SERVICES

Information/services	Lieu	Note
Autres salles de réunion	Salle de réunion (1 ^{er} étage) Salle des commissions (rez-de-chaussée)	S'adresser au Secrétariat pour connaître leur disponibilité
Bibliothèque	1 ^{er} étage (9 h 00 - 18 h 00)	
Bureau d'information	Salon attenant à la salle du Conseil au rez-de-chaussée Salon attenant à la salle du Comité au 2 ^e étage	
Comptabilité	2 ^e étage (9 h 00 - 17 h 00)	Règlement des factures de téléphone et de télécopie et renseignements sur les cotisations etc.
Confirmation des vols	Bureau d'information (rez-de-chaussée)	Le Bureau dispose d'une liste des numéros de téléphone et des sites web des compagnies aériennes
Documents	S'adresser au Bureau d'information	
Interdiction de fumer	Les locaux de l'OIC sont non fumeurs	Les délégués peuvent fumer à l'extérieur du bâtiment
Interprétation	Salle du Conseil et salle du Comité	Assurée uniquement pour les réunions prévues à l'avance en anglais, espagnol, français et portugais
Ordinateurs/WiFi	Bibliothèque (1 ^{er} étage) (9 h 00 - 18 h 00)	Les délégués aux réunions de l'OIC qui souhaitent se connecter à l'internet et qui possèdent leur propre ordinateur portable sans fil, sont invités à prendre contact avec Mme Pascale Evans ou M. Richard Marks qui leur donneront accès au réseau local sans fil de l'OIC.
Photocopies	S'adresser au Bureau d'information	
Premiers secours	Contactez le Bureau d'information ou le réceptionniste	
Rafraîchissements	Salons du rez-de-chaussée et du 2 ^e étage	Café, thé, biscuits servis en permanence
Taxis	S'adresser à la réception dans l'entrée	Le réceptionniste peut appeler des taxis
Télécopie	Bureau d'ordre (2 ^e étage) (ouvert pendant toute la durée des réunions)	Le bureau d'ordre est en mesure de faciliter l'envoi de télécopies. Pour la réception de télécopies, donner le numéro de l'OIC : 00 44 (0) 20 7612 0630
Téléphones	Rez-de-chaussée et 2 ^e étage	Gratuit pour les appels locaux. Les appels en dehors de Londres et à destination de téléphones portables sont payables ; prière de les régler avant la fin de la réunion en s'adressant à la comptabilité
Toilettes	Messieurs : sous-sol et 2 ^e étage Dames : 1 ^{er} et 3 ^e étages Handicapés : 2 ^e étage	
Vestiaires	Rez-de-chaussée et 2 ^e étage	

Renseignements pratiques

Heure locale	Du 25 mars 2007 au 28 octobre 2007 : <u>GMT +1</u> Du 28 octobre 2007 au 30 mars 2008 : <u>GMT</u>
Électricité	240V courant alternatif 50Hz
Préfixes téléphoniques	00 44 (Royaume-Uni) (0) 207 (Londres) (0) 208 (Londres)
Monnaie	La monnaie locale est la livre sterling (£1 = 100 pence). Un convertisseur universel est disponible à l'adresse suivante : www.xe.com/ucc
Climat	Les prévisions météorologiques pour la région de Londres sont données aux adresses suivantes : www.cnn.com ou www.weather.com
Assurance voyage/médicale	Les ressortissants de l'Union européenne sont couverts par le système E111 qui permet aux visiteurs en court séjour dans d'autres pays Membres de bénéficier du service santé au même titre que les résidents et de recevoir les soins d'urgence et les soins nécessaires. Le formulaire E111 est en cours de remplacement par la carte européenne d'assurance maladie. Pour obtenir des renseignements complémentaires, contacter les services de santé compétents. Les délégués sont invités à vérifier qu'ils sont couverts par une assurance voyage/médicale internationale.
Liens utiles	Visiting the UK : www.i-uk.com Office de tourisme : www.visitbritain.com Ambassade/consulat : www.ind.homeoffice.gov.uk Visiting London: www.visitlondon.com



International Coffee Organization

22 Berners Street, London W1T 3DD

Telephone: +44 (0) 20 7612 0600 • Fax: +44 (0) 20 7612 0630

Email: info@ico.org • Website: www.ico.org

Nearest tube stations

Tottenham Court Road
Central and Northern Lines

Oxford Circus
Central, Bakerloo and Victoria Lines

Goodge Street
Northern Line

By bus

Buses 7, 8, 10, 25, 55, 73, 98 and 390 stop near the corner of Oxford Street and Berners Street.

From the Airport

Heathrow airport: The Heathrow Express runs every 15 minutes from 05.07 to 00.01 between Heathrow airport and Paddington Station in London (journey time: 15 minutes). Heathrow can also be reached by tube (Piccadilly line)

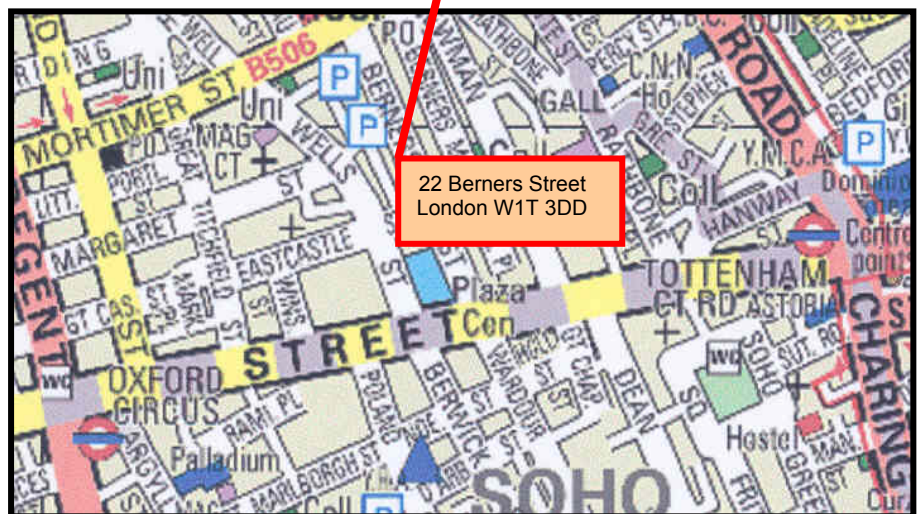
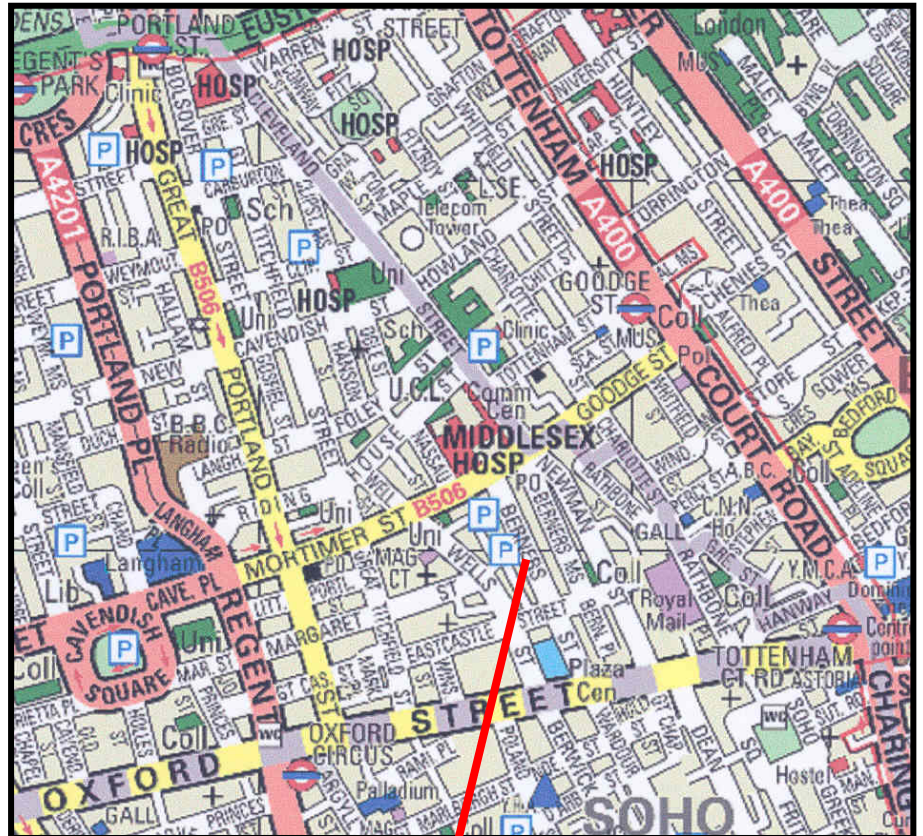
Gatwick airport: The Gatwick Express runs around every 15 minutes from 05.20 to 01.30 between Gatwick airport and Victoria Station (journey time: 30 minutes).

Stansted airport: The Stansted Express runs every 15 to 30 minutes to Liverpool Street Station in London (journey time: 45 minutes).

By car

Car parking facilities are available within walking distance of the Organization. Eight pound daily congestion charge is applicable when driving in central London.

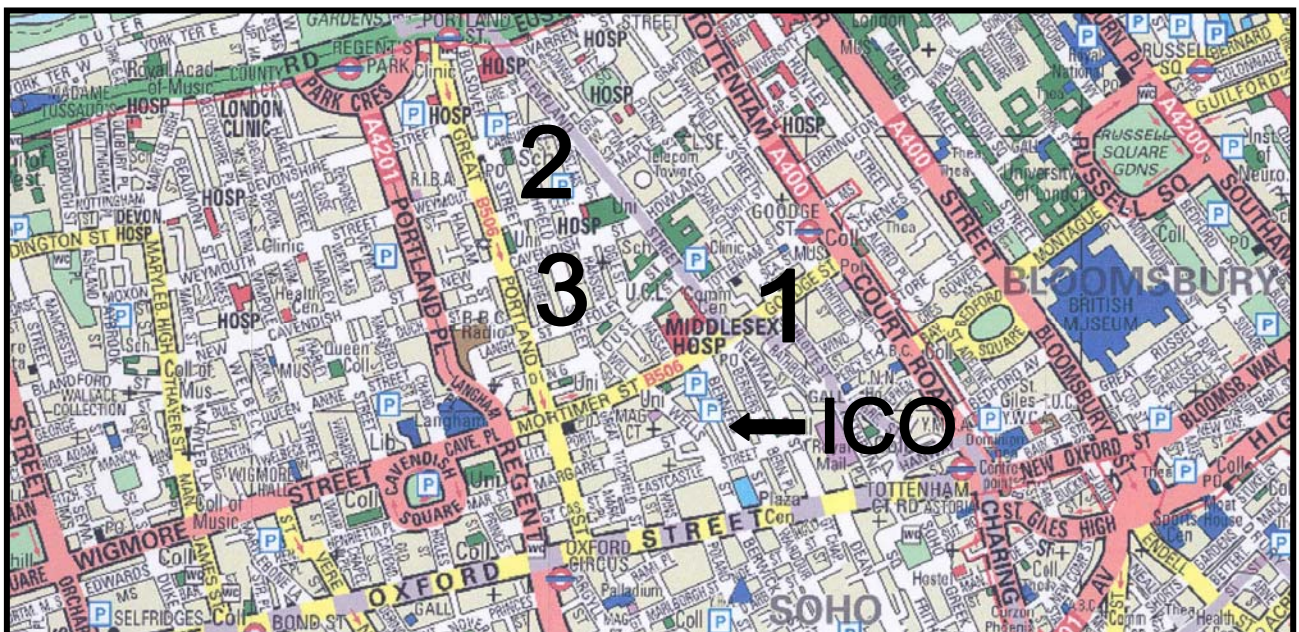
How to find us



ICO CORPORATE RATES FOR LONDON HOTELS

March 2007

Hotel	Room type	Daily room rate	Notes
Rathbone Hotel **** Rathbone Street London W1P 1AJ Tel: +44 (0) 20 7636 2001 Fax: +44 (0) 20 7636 3882 Email: sales@rathbonehotel.com www.rathbonehotel.com	Junior double room (Sole occupancy)	£112.00 (+VAT)	Rates exclude VAT (17.5%) and include continental breakfast
	Standard double/twin room	£124.00 (+VAT)	
	Executive room	£144.00 (+VAT)	
Grange Fitzrovia **** 20 - 28 Bolsover Street London W1P 7HJ Central reservations for Grange hotels: Tel: +44 (0) 20 7233 7888 Fax: +44 (0) 20 7630 9897 Email: reservations@grangehotels.co.uk www.grangehotels.co.uk	Single/double/twin room	£114.89 (+VAT)	Please quote: ICO ID 121 39
	Executive single/ double room	£131.91 (+VAT)	Rates exclude VAT (17.5%) and include morning newspaper
Grange Langham Court Hotel **** 31 - 35 Langham Street London W1N 5RE Central reservations for Grange hotels: Tel: +44 (0) 20 7233 7888 Fax: +44 (0) 20 7630 9897 Email: reservations@grangehotels.co.uk www.grangehotels.co.uk	Single/double/ twin room	£89.36 (+VAT)	Please quote: ICO ID 121 39
	Executive single room	£102.13 (+VAT)	Rates exclude VAT (17.5%) and include morning newspaper



CONDUITE DES RÉUNIONS

Les séances plénières du Conseil et du Comité exécutif commencent et se terminent normalement aux heures précises indiquées dans le programme des réunions soumis à l'approbation des délégués en début de réunion. Le Président annonce les détails de l'heure et du lieu de la prochaine réunion ou du programme des réunions de la journée suivante, lesquels sont également affichés sur un tableau au rez-de-chaussée et au deuxième étage.

Il est rappelé aux Membres que les équipes simples d'interprètes ne travaillent pas plus de 3 heures par séance, la pause déjeuner étant d'une heure et demie. Lorsqu'il n'y a qu'une seule équipe, les interprètes ne travaillent pas au-delà de 18 h 30.

Les délégations et les présidents sont invités à tout mettre en œuvre pour que les séances s'ouvrent à l'heure convenue en arrivant à temps pour les séances.

À la demande du Président une sonnerie annonce l'ouverture de la séance et les membres du bureau (le Président, le Directeur exécutif et le Secrétaire) sont priés de prendre place sur l'estrade afin que le Président puisse ouvrir la séance dans les minutes qui suivent pour autant que le quorum requis aux termes des règles 15 et 51 du Règlement de l'Organisation est atteint. En l'absence du Président dans la salle des réunions au début d'une séance, le Vice-président assume la présidence de la séance jusqu'à sa clôture.

Pendant la séance, le Président rappelle aux participants le temps qui leur est alloué et les incite à être brefs et à ne pas s'écarter de la question. Le Président peut proposer une limite au temps à allouer aux orateurs et au nombre de fois que chaque représentant peut prendre la parole sur toute question et proposer la clôture de la liste des orateurs ou la clôture des débats, en application de la règle 16 du Règlement de l'Organisation. Les propres interventions et résumés du Président sont également aussi concis que possible.

Les délégués sont priés d'éteindre tous les téléphones portables pendant les séances.

Autres réunions de groupe

Lorsque les dates des réunions du Comité consultatif du secteur privé (CCSP) et du Comité des statistiques ont été communiquées à leurs membres, elles ne doivent pas être modifiées afin d'éviter tout contretemps malencontreux.

Les réunions de coordination et de groupes doivent commencer et se terminer à l'heure prévue afin de ne pas retarder les autres réunions et de ne pas déranger les autres délégués.

Lorsqu'une réunion de coordination ou de groupe ne peut se terminer à l'heure, le Président en informe le Président du Comité exécutif ou du Conseil, selon le cas. Si besoin est, et dans la mesure où les services sont disponibles, une autre réunion de coordination ou de groupe est programmée pour conclure les travaux, si les réunions du Comité ou les séances du Conseil sont jugées prioritaires.

CONSEILS AUX INTERVENANTS

Limites de temps : Le programme étant très serré, les exposés devant le Comité exécutif/Conseil ne doivent généralement pas excéder **5-7 minutes**, suivis de 5-10 minutes consacrées à des questions.

Communication préliminaire des exposés : Vous êtes invité à envoyer par voie électronique à Pascale Evans (evans@ico.org) le texte de votre exposé avant la réunion pour qu'il puisse être imprimé et communiqué aux interprètes puis entré dans l'ordinateur portable de l'OIC au cas où un problème se poserait avec l'ordinateur de l'intervenant. Cela permet également à l'OIC d'imprimer le texte des exposés pour les délégués intéressés et de l'afficher sur le site web de l'OIC pour consultation après la réunion.

Équipement : La salle du Conseil et la salle du Comité sont équipées d'installations audiovisuelles intégrées. Un ordinateur portable est à disposition mais les intervenants qui le souhaitent peuvent utiliser leur propre ordinateur. À noter que les clips vidéo des projections Power Point n'apparaissent pas sur l'écran. Dès votre arrivée à l'OIC, demandez au Bureau d'information de prendre contact avec Pascale Evans, qui vous aidera à préparer votre présentation.

Documentation : Si vous souhaitez mettre d'autres documents à la disposition des délégués à la réunion, veuillez nous les envoyer à l'avance par voie électronique pour qu'ils puissent être imprimés et mis à disposition le jour voulu.

Note de présentation : Vous êtes invité à préparer une brève note de présentation/biographique qui permettra au Président ou au Directeur exécutif de vous présenter.

Inscription/badge : Veuillez compléter et renvoyer au Secrétariat le formulaire de participation joint à la convocation de façon qu'un badge d'identification puisse être établi. Dès votre arrivée à l'OIC, veuillez retirer votre badge auprès du Bureau d'information Desk.

La participation aux réunions de l'OIC est réservée aux Membres et aux observateurs invités. Les intervenants extérieurs n'assistent donc à la réunion que pendant la durée de leur exposé et des questions qui s'ensuivent, pour la quitter ensuite.

Remboursement des frais : Les ressources du budget de l'OIC étant limitées, nous sommes au regret de ne pouvoir fournir un soutien financier pour couvrir les frais de voyage et de logement.

Réunions du Comité exécutif et du Conseil : Les séances du Conseil et les réunions du Comité exécutif durent généralement de 2,5 à 3 heures. Chaque point de l'ordre du jour est introduit brièvement par le Président ou le Directeur exécutif, suivi d'une courte présentation, d'une discussion et de questions. Seize Membres assistent aux réunions du Comité exécutif. Un maximum de 32 conseillers et 40 observateurs de pays Membres peuvent également y assister. Les réunions du Comité exécutif ont lieu dans la salle du Comité au deuxième étage.

Les sessions du Conseil ont lieu dans la salle du Conseil au rez-de-chaussée et rassemblent les représentants des 77 pays Membres de l'OIC, leurs suppléants et conseillers, ainsi que les observateurs des pays non membres, le secteur privé et les organisations internationales. Les membres des bureaux de l'OIC et les Membres de l'OIC figurent dans la section "About us" du site web de l'OIC (www.ico.org).

Interprétation : Un service d'interprétation dans les quatre langues officielles de l'Organisation (anglais, espagnol, français et portugais) est assuré pour les réunions du Comité exécutif et du Conseil. Tous les sièges sont équipés d'écouteurs. Les réunions du Comité consultatif du secteur privé, du Groupe directeur de la promotion, du Comité des finances et du Comité des statistiques sont conduites en anglais seulement.

Renseignements

Helen Wright – Chargée de conférence
Tél. : +44 (0) 20 7612 0624
Courriel : wright@ico.org

Pascale Evans – Assistante à l'information
Tél. : +44 (0) 20 7612 0603
Courriel : evans@ico.org

CONSEILS AUX ORATEURS

Les organisateurs de cette conférence se sont assuré le concours d'une équipe d'interprètes de conférence professionnels qui seront le lien de communication entre les délégués de différentes langues et cultures. Les interprètes sont vos alliés, ils vous aideront à faire passer votre message. Vous les aiderez en suivant les règles simples que voici :

1. Si vous avez préparé *un texte écrit* ou *des notes* – que vous ayez l'intention de les suivre ou de vous en inspirer – confiez-les au Secrétariat de la conférence qui les transmettra aux interprètes. Les interprètes ne s'attachent pas aux mots seuls, ils en communiquent le sens. Ils pourront ainsi se familiariser avec le sujet que vous traitez et votre terminologie. Vous pouvez donc librement vous écarter de votre texte ou le compléter lors de votre exposé. Les interprètes AIIC sont tenus au secret professionnel. N'ayez aucune crainte, ils respecteront la confidentialité de vos notes qui vous seront rendues si vous le désirez.
2. Si votre communication est très *technique*, veuillez donner aux interprètes toute terminologie et/ou documentation dont vous disposez traitant du même sujet dans différentes langues. Vous pouvez aussi demander au Secrétariat de la conférence d'organiser une séance d'information. Cette rencontre avec les orateurs permettra aux interprètes de clarifier certains points, votre message sera transmis avec plus de précision.
3. Si votre communication comporte la projection *d'un film, de diapositives ou de transparents*, prévoyez un exemplaire du texte ou une copie des transparents pour les interprètes. Ils sont dans des cabines souvent situées loin de l'écran, avoir le texte devant les yeux leur sera d'une grande aide.
4. Votre débit de lecture est souvent plus rapide que votre débit de parole, certains participants pourront avoir du mal à vous suivre et votre message pourrait en être tronqué. Si cette conférence est votre première rencontre avec l'interprétation simultanée, *faites un essai* avant la séance. Le BON rythme est d'environ *3 minutes par page* de 40 lignes.
5. Avant de parler, assurez-vous que votre *microphone* est bien branché. Ne tapez pas sur le microphone, ne soufflez pas non plus pour vérifier son fonctionnement, le son amplifié est douloureux aux oreilles de vos interprètes. Pour "tester", il vous suffit de dire "Bonjour" ou "Merci Monsieur le Président" dans le microphone.
6. Ne parlez pas trop près du microphone et ne laissez pas vos écouteurs près du microphone lorsque vous parlez, ce sont des sources d'interférences et de sifflements désagréables pour tous. Le technicien du son est là pour vous conseiller.
7. Si vous vous *déplacez*, par exemple pour commenter diapositives ou transparents, utilisez un *micro-cravate*. Sans microphone, le son ne parvient pas aux interprètes, même si vous haussez la voix.
8. Si vous parlez de la tribune et souhaitez répondre à des questions posées par les participants, munissez-vous *d'écouteurs* pour pouvoir suivre l'interprétation des questions.

Merci. Nous vous souhaitons une bonne conférence.

Votre équipe d'interprètes



International Coffee Organization

22 Berners Street
Londres W1T 3DD
Angleterre

RÉUNIONS DE L'OIC (mai 2007)

FORMULAIRE D'INSCRIPTION – OBSERVATEURS

J'assisterai aux réunions suivantes qui auront lieu au siège de l'Organisation internationale du Café à Londres en mai 2007 :

Oui* Non*

- | | | |
|-----------------------------------------------------|--------------------------|----------------------------------------------------|
| Groupe de travail sur l'avenir de l'Accord (21 mai) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> (Membres) |
| 97 ^e session du Conseil (22 et 25 mai) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> (Membres et observateurs) |
| Comité exécutif (22 et 24 mai) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> (Membres) |
| Comité consultatif du secteur privé (23 mai) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> (CCSP) |
| Comité des statistiques (23 mai) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> (Membres et observateurs) |
| Comité des finances (23 mai) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> (Membres) |
| Comité de promotion (24 mai) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> (Membres et observateurs) |

* *Cocher la case appropriée*

en qualité de membre de la délégation :

*(indiquer le nom de l'association du CCSP,
de l'organisation ou du pays observateur)*

Prénom : Nom :

Nom à inscrire sur le badge d'inscription :

Titre ou fonction :

Organisation/compagnie :

Adresse :

.....

Pays : Téléphone :

Télécopieur : Courriel :

Signature :

Le présent formulaire est à renvoyer au :

Directeur exécutif
Organisation internationale du Café
22 Berners Street
Londres W1T 3DD
Angleterre
Téléphone : +44 (0) 20 7612 0600
Télécopieur : +44 (0) 20 7612 0630
Courriel : info@ico.org